

<http://www.crifrance.com/actualites/islamophobie-une-nouvelle-victime>



Islamophobie : Une nouvelle victime dans le milieu universitaire

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 18 janvier 2013

Date de parution : 18 janvier 2013

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION CONTRE LE RACISME ET L' ISLAMOPHOBIE

La Coordination contre le Racisme et l'islamophobie (C.R.I.) vient d'être sollicitée par une nouvelle victime de l'islamophobie dans le milieu universitaire qui accueille des adultes et qui n'est pas concerné par la loi du 15 Mars 2004 (dite loi contre le foulard).

Nous sommes scandalisés et dénonçons avec fermeté cette nouvelle atteinte aux droits des citoyens de confession musulmane que certains prennent pour un défouloir en continuant à les humilier en permanence, avec une extension grandissante de ces champs d'exclusion.

Une jeune étudiante de 24 ans a été exclue de la salle de cours de la Faculté scientifique de Nantes par un professeur de mathématiques qui lui a dit « **retirez moi ça !** » et l'étudiante lui a répondu « ça c'est un voile et la loi et le règlement m'autorisent à le porter car mon visage est découvert » et le professeur de lui dire « **je m'en fous sortez d'ici !** ».

L'étudiante blessée et humiliée devant ses camarades a laissé ses affaires et est partie en pleurs au bureau du doyen de la Faculté mais celui-ci était absent, elle s'est alors adressée à d'autres professeurs qui lui ont exprimé leur compréhension et ont condamné cette exclusion injustifiée.

Nous avons donc dans cette nouvelle affaire une démonstration, s'il en était besoin, que l'islamophobie est bien un fléau qui fait des ravages et que les pouvoirs publics doivent prendre en charge de manière sérieuse, en légiférant pour endiguer cette extension. Après les écoles, les lycées, les lieux de travail, les espaces de loisirs, les restaurants, les moyens de transport, les auto-écoles, les centres de formation, etc... voici que les universités subissent à leur tour l'expression abjecte d'extrémistes qui attisent la haine et mettent en danger le vivre ensemble ici et ailleurs.

Étant donné que cette jeune étudiante est d'origine tunisienne et qu'elle fait partie de l'élite venue enrichir le savoir universitaire, (sans avoir à subir les humiliations et exclusions), nous demandons à l'Ambassade de Tunisie en France de prendre sa défense et d'interpeler les autorités de tutelle pour exiger des sanctions contre ce professeur venu déverser sa haine au lieu de transmettre son savoir.

Une plainte a été déposée et la **Coordination contre le Racisme et l'islamophobie** mettra tout en oeuvre pour que ce genre d'injustices cesse et que des sanctions appropriées soient prononcées pour prévenir d'autres dérapages.